Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie

= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 19 (1993)

Heft: 3

Artikel: Un nouveau traité de sociologie sous la direction de Raymond Boudon

Autor: Tréanton, Jean-René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN NOUVEAU TRAITÉ DE SOCIOLOGIE SOUS LA DIRECTION DE RAYMOND BOUDON *

Jean-René Tréanton Université des sciences et techniques de Lille

Mener à bon port un traité de sociologie qui fasse appel à des collaborations multiples n'est pas une mince affaire. Recruter des auteurs fiables, obtenir d'eux qu'ils respectent un plan cohérent et certaines règles d'écriture, remettre sur le métier les contributions insatisfaisantes, le tout sans dépasser le délai imposé par l'éditeur, cela relève des travaux d'Hercule. Nul dans sa génération n'était plus apte que Raymond Boudon – plus encore que Georges Gurvitch dans la sienne – à assumer ce rôle plein d'embûches. Il eût fallu un miracle, tant les servitudes sont lourdes, pour qu'il aboutît à une réussite totale. Celle à laquelle il est parvenu lui vaudra les compliments de tous ceux qui connaissent les difficultés du genre.

L'équipe rassemblée par Raymond Boudon est composée d'enseignants-chercheurs éprouvés, dont plusieurs ont commencé leur carrière à Bordeaux, quand il y dirigeait le département de sociologie, puis l'ont suivi à Paris, les uns à René Descartes ou à Paris-Sorbonne, d'autres à Paris I ou Paris II. Mohamed Cherkaoui, qui enseigne en ce moment à l'Université de Lausanne, est un de ses plus anciens collaborateurs. Quant à Maurice Cusson, professeur à l'Université de Montréal, il a déjà publié plusieurs livres dans la collection que Raymond Boudon dirige aux P.U.F., collection que d'autres membres de l'équipe – je pense à François Chazel et à Bernard Valade – ont également honorée de leur concours.

Pour répartir la matière entre ses collaborateurs, Raymond Boudon a confié à chacun le soin d'exposer tout ce qui tourne autour d'un concept fondamental de la sociologie : «mobilité» et «stratification» pour Mohamed Cherkaoui; «pouvoir» et «mouvements sociaux» pour François Chazel; «conflits» pour Pierre Birnbaum; «changement social» et «culture» pour Bernard Valade; «organisation» pour Erhard Friedberg; «communication» pour Francis Balle; «action» et «connaissance» pour lui-même.

Cette ventilation a l'originalité de rompre radicalement avec celle que Georges Gurvitch avait adoptée pour son *Traité*, où les grands domaines d'activité sociale (famille, industrie, économie, développement, etc.) fournissaient le fil directeur.

^{*} Raymond Boudon éd. (1992), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 575 pages.

636 Jean-René Tréanton

On les retrouve ici à l'intérieur de chacun des chapitres, ce qui pourrait entraîner des redites si le maître d'oeuvre n'y veillait pas.

Le traité obéit à quelques options méthodologiques qu'il rappelle d'entrée. La principale est de se conformer au paradigme de l'individualisme méthodologique, dont Raymond Boudon rappelle qu'il est le premier principe de la sociologie de l'action, le second étant le principe de rationalité. Les pages où il précise ce qu'il entend par «sociologie de l'action» frappent par leur clarté et leur force démonstrative. On peut d'ailleurs en dire autant de tout ce premier chapitre où Raymond Boudon définit avec la maestria qu'on lui connaît ce que doit être la ligne du *Traité*.

Les quarante pages suivantes portent sur les groupes et la sociabilité, sujet trop vaste, sans doute, et trop confus pour que Jean Baechler puisse faire mieux que de survoler un immense domaine qu'avec beaucoup de décision, il balise en trois secteurs : 1) la «sodalité» ou capacité humaine à former des groupes qui vont du couple conjugal aux groupes de pression, aux partis politiques et aux «polities», dont il nous dit qu'elles sont des groupes humains organisés pour régler pacifiquement leurs conflits intérieurs, mais non leurs conflits extérieurs, pour lesquels ils s'en remettent, en ultime recours, à la force des armes; 2) la «sociabilité: entendons par là «les relations que peuvent entretenir des individus ou des groupes, du moment que ces relations ne résultent pas dans la formation d'un groupe susceptible de fonctionner comme une unité d'activité». On y incluera les réseaux, les rapports de civilité et des ensembles de relations aussi vastes que les civilisations (Baechler, fidèle à Marcel Mauss, n'écrit pas les «cultures»); 3) la «socialité», dont il nous dit qu'elle recouvre ce qui reste d'une société concrète (la France, par exemple) quand on en a soustrait les formes de sodalité et de sociabilité. La socialité se définit comme une «morphologie», mot qui est par lui «arbitrairement choisi pour désigner cette réalité fondamentale des sociétés humaines, repérée par Durkheim sous l'expression peut-être trop vague de solidarité sociale» (p. 80). La tribu, la féodalité et la nation sont les trois «morphologies» auxquelles il consacre la fin du chapitre.

Cette conceptualisation, ce vocabulaire ne sont pas sans mérite. Ils ont cependant un inconvénient majeur, c'est qu'en dehors de Jean Baechler, aucun des auteurs de l'ouvrage ne les utilise. Le chapitre «groupe et sociabilité» aurait fait un excellent texte introductif dans un *Traité* qu'il aurait dirigé et dont il aurait pu fixer la terminologie; dans celui-ci, cette conceptualisation, en dépit de son grand intérêt, reste «en l'air», à l'exception de l'autre chapitre qu'il a écrit.

En traitant de la mobilité et de la stratification sociale dans deux chapitres successifs, Mohamed Cherkaoui était en mesure d'éviter les doublons. Avec élégance et compétence, il dit l'essentiel sur des points aussi capitaux que l'origine et les effets des inégalités, le problème des classes, la socialisation des individus (et le rôle qu'y joue l'inégalité devant l'école), les conséquences économiques et sociales de la mobilité, et sur des questions aussi ardues que la mesure de celle-ci. Il va de soi qu'il y consacre une large place à discuter les thèses marxistes, auxquelles le reste du *Traité* ne fera plus que des allusions (sinon à propos du conflit).

Le pouvoir est une notion dont François Chazel a traité, dans plusieurs articles au cours des trente dernières années. Il lui consacre ici un chapitre très dense et très documenté où il a le mérite de justifier avec d'excellents arguments l'usage restrictif du concept, qui évite d'en faire un «fourre-tout». C'est de propos délibéré que le Traité renvoie au chapitre sur les communications l'examen des notions d'influence et de persuasion : «pouvoir» veut d'abord dire, mais sans doute pas exclusivement, possibilité de recourir à la coercition. Chazel défend une conception relationnelle du pouvoir qui a l'avantage d'introduire une distinction fondamentale entre le pouvoir d'un acteur et ses ressources, ce qui ne l'empêche pas d'écrire (p. 201) que «le pouvoir doit être envisagé à la fois dans ses formes manifestes, en tant qu'exercice, et dans ses aspects latents, en tant que capacité». Il consacre une part importante du chapitre à dresser un bilan complet des contributions que les sociologues et politologues anglais et américains ont apportées à ce débat. Les pages finales portent sur le pouvoir politique, ce qui lui permet de revenir sur la notion d'autorité trop rapidement évoquée (regrettons, au passage, l'absence à l'index du terme «légitimité»).

S'il est relativement aisé de donner son autonomie à un chapitre sur le pouvoir (il faudra seulement y revenir à propos des organisations, chap. 9), des notions comme celles de conflit, de mouvement social et de changement social sont beaucoup plus difficiles à départager. On peut penser que Pierre Birnbaum, François Chazel et Bernard Valade, qui ont reçu la charge de ces trois chapitres, ont été contraints d'accorder leurs violons. Le premier fait un résumé très complet de la littérature consacrée, depuis Hobbes jusqu'à nos jours, à la notion de conflit, en ayant garde de ne pas oublier Marx. Puis il analyse «les caractéristiques qui leur sont presque toujours communes» : degré d'extension et de violence, types de stratégie, niveau de conscience des acteurs, ressources de pouvoir, part respective de l'intérêt et de l'idéologie, etc. Il évoque au passage les théories d'Olson et le dilemme du prisonnier (déjà résumé dans un chapitre précédent : c'est une des rares redites qu'il faudra corriger dans la prochaine édition). La dernière partie porte sur quelques formes historiques de

638 Jean-René Tréanton

conflit, en matière soit professionnelle, soit politique, les mouve-ments sociaux faisant l'objet d'une rapide allusion.

Ceux-ci sont le thème d'un chapitre plus abondant où François Chazel, après avoir examiné les différentes définitions qui sont en usage (il discute en particulier celle d'Alain Touraine) propose de s'arrêter à celle-ci, qui nous paraît excellente: appelons mouvement social «une entreprise collective de protestation et de contestation visant à imposer des changements – d'une importance variable – dans la structure sociale et/ou politique par le recours fréquent – mais pas nécessairement exclusif – à des moyens non institutionnalisés». Une sociologie des mouvements sociaux s'attachera à préciser leurs conditions d'émergence, les facteurs de la mobilisation collective, sans laquelle il n'est pas de mouvement social, leurs soubassements en matière d'idéologie, de valeurs et de croyances et enfin les conditions de leur succès. A tous ces points, François Chazel consacre des développements minutieux qui s'appuient sur une familiarité exceptionnelle avec la littérature internationale. Il clôt le chapitre par un plaidoyer en faveur d'une approche multidimensionnelle de la question, seule à même d'enrichir et de dépasser le cadre d'analyse mis au point, au début des années 70, par les théoriciens américains de la «mobilisation des ressources».

Il revient enfin à Bernard Valade de traiter de toutes les formes de changement social qui ne sont pas expressément liées, soit à des conflits, soit à des mouvements sociaux. Des notions telles que «progrès», «modernisation», «développement» ont le tort de s'inscrire souvent dans une perspective évolutionniste, dont il fait une critique pertinente. Si le changement est inhérent à toute réalité sociale, certains facteurs l'accélèrent, d'autres le ralentissent. On retrouve ici le marxisme, avec sa théorie de l'infrastructure. Bernard Valade insiste avec raison sur la difficulté – sinon l'impossibilité – de bâtir une théorie unitaire du changement social. Force est de relativiser tous les schémas explicatifs généraux et de donner la préférence à des modèles restreints, régionaux ou locaux. Dans les pas de Raymond Boudon, il rappelle la pertinence des modèles interactionnistes, la révolution industrielle et la théorie de l'innovation lui fournissant deux terrains de choix pour illustrer ses propositions. Conforme à sa démarche qui combine la réflexion méthodologique et les illustrations historiques, le cas de la France depuis 1945 lui permet d'appliquer ces vues à une réalité concrète.

La sociologie de l'organisation, dont il est un des spécialistes les plus connus, donne l'occasion à Erhard Friedberg de revenir sur le problème de la rationalité du comportement des acteurs sociaux en évoquant d'entrée la théorie de la rationalité limitée. Si l'on considère une organisation comme «un ensemble humain formalisé et hiérarchisé en vue d'assurer la coopération et la coordination

de ses membres dans l'accomplissement d'un but donné», on peut s'interroger sur les facteurs qui conditionnent sa cohésion, sur la manière dont elle délimite ses frontières et, enfin, sur l'action qu'elle exerce sur son environnement. Erhard Friedberg traite ces différents points avec la compétence qu'on lui connaît de longue date en ces matières. Il expose clairement les principales théories qui sont en concurrence et dresse un bilan circonspect d'un effort de réflexion qui jouit encore d'une grande fécondité – même s'il a tendance à se banaliser –, mais connaît aussi des limites qu'il trace avec lucidité.

Le chapitre sur la déviance, écrit par Maurice Cusson, professeur canadien à qui l'on doit plusieurs livres sur la question, part de l'idée maîtresse que tout acte de déviance (crime, suicide, toxicomanie, etc.) doit être conçu, non comme un symptôme d'autre chose, mais comme une réponse à un problème ou un moyen au service d'une fin. Avec ce paradigme «actionniste», les situations auxquelles le déviant est confronté et la manière dont il les perçoit acquièrent une importance capitale. L'auteur donne plusieurs exemples empiriques de la façon dont une modification de la situation peut réagir sur la fréquence ou le style des comportements déviants. Il évoque, en fin de chapitre, leurs tendances les plus récentes.

Autant l'on peut considérer les chapitres écrits par Ehrard Friedberg et Maurice Cusson comme des exposés équilibrés et complets de questions majeures de la sociologie, autant, sur un sujet comme la religion, abordé de si longue date par les sociologues, le Traité déçoit. Certes, Jean Baechler fait preuve d'une exceptionnelle érudition quand il analyse la nature du fait religieux, les productions sociales des différentes religions («sodalités» religieuses, rites, croyances, règles de vie, etc.), les effets du religieux sur le non-religieux (la politique, par exemple, ou l'économie); mais la manière dont il privilégie la perspective historique au détriment de l'analyse contemporaine des phénomènes religieux est tout à fait insolite. Celui qui lit ce chapitre en s'attendant à y trouver un écho des recherches accomplies et des questions posées, depuis plus de quarante ans, par des sociologues tels que Jean Seguy, François Isambert, Emile Poulat, etc., et leurs jeunes continuateurs qui s'expriment dans des revues telles que les Archives de sciences des religions ou Social Compass, reste sur sa faim. Il est caractéristique qu'un terme aussi banal que «secte» ne figure pas à l'index, sans qu'il faille pour une fois incriminer celui-ci.

On peut faire semblable reproche au chapitre sur la communication, qui consacre une place disproportionnée à l'apport des «pères fondateurs» (Lazarsfeld, Berelson, Lasswell, Katz, Hovland, etc.), donnant l'impression au lecteur de se trouver reporté au *Traité* de Gurvitch ou au manuel de Stoetzel, où cela faisait figure de nouveauté. La bibliographie mentionne certes le *Public Opinion*

Jean-René Tréanton

Quarterly, mais c'est à propos de deux articles, l'un de 1960, l'autre de 1962, période au delà de laquelle tout effort de curiosité semble découragé.

La seconde partie du *Traité* laisserait un goût mitigé si la contribution de Bernard Valade sur la culture et celle de Raymond Boudon sur la sociologie de la connaissance ne venaient sauver la mise. Le premier insiste sur les différentes acceptions de la culture, de Herder à Malinowski. Il montre l'importance que l'anthropologie anglo-américaine a donnée au concept. Il indique aussi l'usage qui en est fait dans un pays où existent des Maisons de la culture et un Ministère de la même appellation. Des réalités aussi importantes que la culture populaire, les pratiques culturelles quotidiennes et, bien sûr, la culture de masse (sans parler de la «haute» culture) font l'objet de développements judicieux et informés, bien qu'il y manque quelques lignes sur la sociologie du loisir chère à Joffre Dumazedier (le mot «travail» figure bien à l'index… !)

Tout ce qui concerne la culture est étroitement lié à la connaissance, à laquelle Raymond Boudon consacre un chapitre où je verrais volontiers le couronnement du Traité. Cette branche de la sociologie concerne, nous dit-il, les idées «sans se soucier de leur validité intrinsèque et en choisissant plutôt leur influence sociale comme critère de sélection». Ce qui compte, c'est qu'elles fassent l'objet «d'une adhésion collective de la part d'un groupe significatif». Passant en revue les principales prises de position qui, de Mannheim à Merton et de Merton à Bloor, concernent les frontières entre la sociologie et l'épistémologie de la connaissance (en quoi la science diffère-t-elle de l'idéologie ?), Boudon trace un tableau magistral des thèmes et des contributions de la sociologie de la connaissance, qu'il prend soin de distinguer de la philosophie de l'histoire (des idées) à la Nisbet ou à la Foucault. Se rattachent à celle-ci les innombrables publications sur la modernité et la post-modernité, aujourd'hui à la mode. Il clôt le chapitre par un exposé très dense de la théorie des croyances et un long développement sur le relativisme, essentiel à sa conception de la sociologie de la science.

Dans l'ensemble et malgré d'inévitables lacunes, ce *Traité* répond à un besoin. Il est promis à la longévité, ce qui permettra à ses prochaines éditions de corriger quelques défauts, tels que l'absence d'un index des auteurs et un index des matières parfois insuffisant. Ce bel effort honore celui qui en a eu l'initiative et tous ceux qui l'ont réalisé.

Adresse de l'auteur : Professeur Jean-René Tréanton 975/2, avenue de la République, F-59700 Marcq-en-Baroeul